

Tome 69

fascicule 6

Juin 2000

Abonnement 190 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

GROUPE DE ROANNE :

PROGRAMME

CONFÉRENCES :

Le deuxième lundi de chaque mois à 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle Anatole France (rez de chaussée). Toutes les conférences sont gratuites.

Mardi 13 juin : La vallée du Khumbu, au Népal, par Jean PIRAT.

BIBLIOTHÈQUE :

Le deuxième lundi de chaque mois à 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle n° 27, deuxième étage.

SÉANCES MYCOLOGIQUES :

Le premier lundi de chaque mois jusqu'à juin, à 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle n° 27, deuxième étage.

Lundi 5 juin : exposé du Dr C. ROBIN : la flore fongique des tourbières.

SÉANCES ORNITHOLOGIQUES :

Le deuxième jeudi de chaque mois à 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle n° 27, deuxième étage.

Lundi 18 juin : exposé du Dr C. POPINET : les martinets.

SORTIE DE PENTECÔTE :

Samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 juin : Excursion entre Orléanais et Gâtinais. Visite du géodrome d'Orléans-Gidy, du musée de la marine de Chateaufort sur Loire, du musée de la préhistoire de Nemours, de l'arboretum des Barres, du musée des tanneurs de Montargis. Retour par Briare. Départ à 6 heures de la Z.I. des Guérins, au Coteau.

Compte rendu de la séance du 9 avril 2000 :

LES OISEAUX DE LA HAIE, par le Docteur Jacques Popinet

La haie constitue un milieu éminemment favorable à la vie de nombreuses espèces d'oiseaux. Elle joue plusieurs rôles : c'est un abri contre les intempéries et contre les prédateurs, c'est un lieu de nidification et une source de nourriture. La haie est un élément caractéristique du paysage bocager, mais, depuis trente ans, afin de favoriser la mécanisation de l'agriculture et d'en améliorer les rendements près de 750 000 km de haie ont été arrachés, avec parfois des conséquences contraires au but recherché : érosion des sols, inondations, dégradation des paysages, pollution par les lisiers. Des plaines monotones et sans vie vouées à la monoculture remplacent les bocages verdoyants des régions d'élevage.

Les plus anciennes haies peuvent avoir plusieurs centaines d'années. Elles se sont développées sur des clôtures ou ont été plantées. Elles sont encore importantes dans les régions d'élevage ou dans le sud, en particulier dans la vallée du Rhône où elles servent d'abri contre les vents, et, dans ce cas, sont souvent très hautes.

Les haies doivent être préservées et aussi replantées toutes les fois que cela est possible. Pour ce faire, le développement des lotissements périurbains est une opportunité à saisir. Toutefois, il ne faut pas planter n'importe quoi. Selon les arbres ou les arbustes utilisés l'attrait exercé sur les populations avicoles sera extrêmement variable. Dans la mesure du possible le choix devrait se faire parmi les espèces locales, à quelques dérogations près. Les arbres indigènes seront toujours écologiquement plus favorables :

— un chêne pédonculé (*Quercus robur*) peut abriter plus de 200 espèces d'insectes, alors qu'un chêne d'Amérique (*Quercus rubra*) implanté en France n'en héberge que 4 ou 5 ;

— l'aubépine (*Crataegus laevigata*) accueille plus de 60 espèces de chenilles alors que dans le cyprés de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*) on n'en dénombre que deux.

Ces différences conditionneront le degré de fréquentation par les oiseaux. Plus la haie sera composée d'espèces variées et autochtones, plus les oiseaux y seront nombreux.

Les haies et les bosquets ne doivent pas être plantés n'importe comment. Pour cela il est recommandé de suivre les conseils de la L. P. O. :

1. — Il convient d'adapter les plantations à l'espace disponible en essayant de prévoir leur développement futur afin d'éviter des conflits de voisinage et devoir tout reprendre quelques années plus tard. La haie doit être plantée pour durer.

2. — Respecter les contraintes légales. L'article 671 du code civil définit les distances devant exister entre la plantation et les limites de la propriété en fonction de la hauteur des arbustes. Si ceux-ci doivent dépasser deux mètres de haut, la distance au sol sera de deux mètres. En dessous de deux mètres, un espace de 0,50 mètre sera suffisant. Il faut savoir qu'en cas d'infraction à la réglementation le voisin sera toujours en droit d'exiger l'arrachage.

3. — Privilégier les espèces indigènes. Toutefois quelques espèces exotiques peuvent être intéressantes : le buddleia qui attire les papillons, et le pyracantha, bon refuge contre les prédateurs.

4. — Adapter les espèces au sol et au climat. Le plus simple est de planter des espèces sauvages qui poussent dans la campagne environnante : prunellier (*Prunus spinosa*), sorbier (*Sorbus aucuparia*), alisier (*Sorbus torminalis*), aubépine (*Craetagus laevigata*), noisetier (*Corylus avellana*), églantier (*Rosa canina*), sureau noir (*Sambucus nigra*), mais aussi les genêts (*Cytisus scoparius*), le fusain (*Evonymus europaeus*).

5. — Inclure une proportion d'épineux et d'arbustes à feuilles persistantes. Le modèle qui allie les deux est le pyracantha, mais aussi le houx (*Ilex aquifolium*), l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), les prunelliers, les églantiers, l'aubépine. Ces espèces sont des abris protecteurs contre les prédateurs : les chats nombreux dans les jardins et même dans les campagnes, sans compter les prédateurs plus « sauvages » que sont belettes, fouines, martres, écureuils. De plus, nombre de ces arbustes produisent des baies qui sont très appréciées en automne par les oiseaux qu'ils abritent. Pour ce qui concerne les conseils de plantation, préparation des sols, soins, on peut consulter le livre :

Planter les haies, par Dominique SOLTNER, Collection Sciences et Techniques Agricoles
Le Clos Lorelle, Sainte Gemmes sur Loire, 49000 Angers.

Différentes espèces sont des hôtes éventuels de la haie :

Colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	Mésange nonnette (<i>Parus palustris</i>)
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	Mésange bleue (<i>Parus caeruleus</i>)
Poule d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)
Hibou moyen-duc (<i>Asio otus</i>)	Sitelle torchepot (<i>Sitta europea</i>)
Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)
Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)	Pic-vert (<i>Picus viridis</i>)
Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)	Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)
Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	Pic épeichette (<i>Dendrocopos minor</i>)
Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)
Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	Rouge gorge (<i>Erithacus rubecula</i>)
Hibou petit duc (<i>Otus scops</i>)	Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)
Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>)	Traquet pâle (<i>Saxicola torquata</i>)
Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i>)	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)
Traquet tairer (<i>Saxicola rubetra</i>)	Pie-grièche grise (<i>Lanius excubitor</i>)
Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>)
Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	Loriot jaune (<i>Oriolus oriolus</i>)
Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)	Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)
Fauvette babillarde (<i>Sylvia curruca</i>)	Corneille (<i>Corvus corone corone</i>)
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	Etourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)
Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)	Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)
Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>)	Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)
Hippolaïs icterine (<i>Hippolaïs icterina</i>)	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)
Roitelet huppe (<i>Regulus regulus</i>)	Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)
Roitelet triple bandeau (<i>Regulus ignicapillus</i>)	Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)
Gobe-mouche gris (<i>Muscicapa striata</i>)	
Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	

Chardonneret (<i>Carduelis carduelis</i>)	Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)
Tarin des aulnes (<i>Carduelis spina</i>)	Gros-bec (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>)
Siserin flammé (<i>Carduelis flammula</i>)	Bruant zizi (<i>Emberiza cirlus</i>)
Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)

Ce bref et incomplet exposé voudrait montrer les liens étroits de dépendance unissant le monde aviaire à la haie. Si on veut éviter la disparition de nombreuses espèces, on devra s'efforcer de recréer ce système écologique. L'habitat individuel périurbain, qui se développe, est une excellente occasion de le faire ; d'autant plus qu'une jolie haie, bruisante de vie, est esthétiquement plus agréable dans le cadre de vie qu'une palissade ou un mur stériles.

Propos recueillis par A. ACHARD

BIBLIOGRAPHIE :

Bernard DEFAUT. — *La détermination des Orthoptères de France*. 1999, 83 pages. (Aynat, 09400 Bédéilhac)

L'analyse du travail de Bernard DEFAUT est très bien faite par l'auteur lui-même, dans l'avant-propos de son ouvrage.

- C'est la réunion en un volume des précédentes clés de détermination de l'auteur afin de couvrir la totalité de la faune française, ceci pour répondre à une attente d'Orthoptéristes, de jour en jour plus nombreux. (Aucun ouvrage, même l'excellent *Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets* de BELLMAN et LUQUET. 1995, ne permettait de déterminer tous les Orthoptères de France).

- C'est plus qu'une compilation puisque nous trouvons des critères nouveaux et des nouvelles combinaisons de caractères.

- Si vous êtes un visuel, il vous faudra les travaux de CHOPARD et de HARTZ à portée de main afin d'imager les explications. (Comme l'explique l'auteur, ce travail n'est pas illustré, faute de moyens matériels).

- L'auteur publie ce travail pour nous permettre de tester les clés d'une future « Faune de France des Orthoptères » en deux tomes dont nous nous languissons déjà.

L'ouvrage est construit autour d'une première clé de détermination pour situer le superordre des Orthopteroïdes parmi les Arthropodes, d'une deuxième clé pour situer les différents ordres, d'une troisième pour situer les superfamilles et les familles ; d'une quatrième pour situer les sous-familles, d'une cinquième pour les tribus et les genres et d'une sixième pour les espèces et sous-espèces. Personnellement, cette méthodologie me convient mieux qu'une seule clé de détermination fourre-tout où l'erreur est fatale pour le déterminateur et qui ne permet pas d'entrer, en fonction de ses hésitations, au niveau désiré. Il faut chaque fois reprendre la clé à son début. Ici on peut naviguer facilement, en fonction de ses connaissances, sans danger de se perdre.

Les erreurs, inversions, critères non valides des ouvrages références sont ici signalés et rectifiés.

Les nouveaux taxons 1999 sont pris en compte.

Nous avons à la fin de l'ouvrage un *Vocabulaire utile*, très utile en effet pour les non-initiés, ainsi qu'un tableau de correspondance pour la nervation tegminale, entre la nomenclature de HARTZ adoptée ici et celle de CHOPARD. Il manque ici un schéma de nervation, si utile pour la détermination des Caélifères.

La variabilité de couleur, de taille, de forme à l'intérieur d'une même espèce, et quelquefois à l'intérieur d'une même population rend la détermination des Orthoptères parfois délicate. Les clés de détermination de Bernard DEFAUT nous permettent de différencier les espèces, sous-espèces, les formes microptères et macroptères, ainsi que les formes grégaires et solitaires, quand elles existent, des Orthoptères. Actuellement, les mâles dans certains genres ne sont pas différenciables ; Bernard DEFAUT a la sagesse de ne pas présenter des clés de détermination qu'il a tenté d'établir et qui ne sont pas entièrement fiables.

Nous avons ici un travail complet, dans l'état actuel de nos connaissances.

Comme le dit l'auteur : « C'est maintenant aux collègues entomologistes de tester les clés, et, à l'usage, de les affiner ». Alors, au travail.

Frédéric de FLAUGERGUES